

Conseil d'Administration du 6 juin 2019

Actualités

- La Cour Administrative d'appel (concernant notre représentativité) se tiendra le 20 juin 2019. La décision devrait suivre dans les 15 jours.

- Haute Normandie : absence de candidatures aux postes de médecin conseil chef et au poste de chirurgien dentiste conseil..

- Journées régionales à Bordeaux : annonces de Ph Labatut

un décret va modifier les règles de recrutement des médecins conseils

deux types de médecins conseils : experts en santé publique (GDR, maisons médicales) et experts en clinique (EMSI) et recrutement d'IDE

les missions de base de contrôle vont disparaître au profit de l'offre de soins en milieu rural

Communication

- Quelques remarques pour améliorer le site

- Un Flash info sera diffusé dès que sera connue la décision de la cour d'appel de Paris

- quelques réflexions pour la prochaine circulaire et notamment l'idée d'une enquête sur les points de promotion

Affaires individuelles

- issue favorable pour le praticien à qui l'on retenait des jours de congés

- Nantes : suite à la nomination d'un médecin-conseil chef encore en stage de titularisation de médecin-conseil, de nombreux départs sont annoncés

- faute grave invoquée à l'encontre d'un confrère

- confrère en inaptitude depuis 8 mois non encore licencié

Le SNPMA soutient tous ces confrères dans leurs démarches soit par des courriers adressés aux directions, soit par des conseils personnalisés, soit en les accompagnant physiquement auprès des diverses instances.